Une centaine d'habitants de Lorcy à la réunion publique

Vent debout contre le projet éolien

Les représentants de la société Volkswind avaient rendez-vous avec les habitants de Lorcy, lundi de la semaine dernière. L'objectif était de leur présenter le projet éolien prévu sur la commune, mais aussi de répondre aux questions, qui ont été nombreuses.

Ingrid Pasquiet, maire de Lorcy, a été la première (mais aussi la dernière) à prendre la parole devant près de cent habitants et quelques élus locaux et des communes environnantes.

« Malgré l'opposition du conseil, celle des Communes alentours, de la communauté de communes du Beaunois, et d'une grande partie de la population, ce projet a vu le jour. Néanmoins, nous avons choisi de privilégier le dialogue », a-t-elle débuté.

Des mats de 164 m à 600 m des maisons

Richard Polin, directeur adjoint de Volkswind France, et ses collègues, Émilie Fourgeaud et Sébastien Colomb, ont d'abord retracé les grandes lignes du projet. Sept éoliennes, dont la taille a finalement été revue à la baisse (six de 164 m et une de 149 m), pourraient sortir de terre au lieu-dit Fays. Rapidement, alors qu'Ingrid Pasquiet avait souhaité un échange calme, après la présentation du projet, les questions ont fusé de toute part. Il faut dire que l'assistance attendait des réponses précises.

« On veut voir ce que ça donne avec nos murs nos maisons ! »

Lorcy se situerait dans une « plaine de culture intensive » ? Cette remarque a fait bondir certains habitants. La distance entre les éoliennes et les premières habitations (600 m), la question des infrasons, celle des garanties financières de la société, les retombées économiques pour la commune et les photomontages présentant les sept installations à Lorcy ont fait réagir. « On veut voir ce que ça donne avec nos murs, nos maisons ! », s'est insurgé un habitant à qui l'on a répondu que ces prises de vues avaient été commandées par les services de l'État, auxquels la demande d'autorisations a été remise. « Mais là, vous êtes devant la population ! », a lancé un autre habitant. « Cela ne vous gêne pas de venir polluer notre paysage ? », a ensuite retenti dans la salle.

Un premier champ d'éoliennes est sorti de terre en 2015 dans la région : quatre à Sceaux côté Loiret, quatre à Mondreville et quatre à Girondille, en Seine-et-Marne.

Enquête publique à partir du 10 février

À plusieurs reprises, Richard Polin a assuré que toutes les données seront consultables lors de l'enquête publique qui débutera le 10 février et durera un mois et que le commissaire enquêteur pourra être questionné. Les échanges ont été houleux, à tel point que Richard Polin a menacé d'y mettre fin. Seules six ou sept personnes ne rejetaient pas le projet. Parmi elles, une Lorcéenne osait s'exprimer ainsi : « J'ai horreur du bruit et pourtant, je suis favorable à ce projet ».

La députée et le sénateur soutiennent les élus

En fin de séance, Ingrid Pasquiet a lu deux lettres à l'assistance : l'une écrite par Marianne Dubois, députée, et l'autre du sénateur Jean-Pierre Sueur, adressée au préfet, qui validera, ou non, le projet éolien après l'enquête publique.

Ces élus, politiquement opposés, ont tous deux apporté leur soutien aux élus du conseil municipal.

AMBRE CHAUVANET